

1977  
11

0134

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE  
DE BIBLIOTHECAIRES

CENTRE DE DOCUMENTATION DE RHONE-POULENC

Note de synthèse  
présentée par

Annie DAJOZ

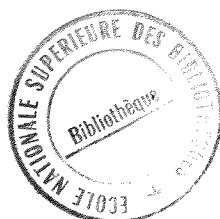
sous la direction de  
Madame Wagner

1977

13° promotion

L'étude approfondie du fonctionnement du Centre de documentation de Rhône-Poulenc nous a paru particulièrement intéressante à examiner en raison des méthodes utilisées pour la collecte des informations, leur traitement et leur diffusion dans un contexte différent de celui que nous avons l'habitude d'examiner à savoir une entreprise industrielle ayant essentiellement pour objectif la rentabilité et l'efficacité dans un domaine très spécialisé où "la technicité" est prépondérante et qui se caractérise par une multitude de données apportées sous des formes variées.

C'est au cours d'une visite au Centre de Recherches des Carrières, sous la direction de M. Mança, qu'il a pu être ainsi rassemblé tous les éléments nécessaires à l'élaboration de mon étude axée plus particulièrement sur la mission du centre de documentation, sur son infrastructure, son fonctionnement ainsi que les moyens manuels et informatiques mis à la disposition des utilisateurs.



Le Centre de Recherches des Carrières (C.R.C.) est l'un des deux grands groupes de laboratoires de recherches relevant de la Direction scientifique de la Société des Usines Chimiques Rhône-Poulenc, l'autre étant le Centre Nicolas Grillet à Vitry-sur-Seine.

Construit entre 1957 et 1959, le C.R.C. a succédé à un autre Centre, situé dans l'usine de Saint-Fons, dont les premiers bâtiments datent de 1910. En raison de l'exiguïté des lieux, le nouveau centre a été implanté sur un terrain d'une superficie de 30 ha se trouvant entre Saint-Fons et Feyzin en bordure de l'autoroute Lyon-Valence. L'emplacement a été choisi en raison de sa proximité des anciens laboratoires et de plusieurs sociétés du groupe Rhône-Poulenc. Les bâtiments apparaissent séparés les uns des autres afin d'assurer tout d'abord une autonomie aux différentes équipes de chercheurs, ensuite une possibilité d'extension. La surface bâtie actuelle est de 24.500 m<sup>2</sup>.

Le Centre de Recherches comprend :

- 1 pavillon d'entrée
- 1 bâtiment administratif groupant :
  - . bureaux de direction
  - . service administratif
  - . service de documentation et de brevets
  - . bibliothèque et sa salle de lecture (150 m<sup>2</sup>)
  - . grande salle de conférences (180 places)
  - . salle de réunion
  - . salle d'attente pour les visiteurs
- 1 bâtiment de recherches physiques
- 2 bâtiments de recherches chimiques
- 1 bâtiment pour le montage d'installations pilotes de petite production
- 1 bâtiment de recherches sous haute pression
- 2 bâtiments pour les études sur installations pilotes
- 2 bâtiments affectés aux services généraux
- le Mess

Dans l'industrie chimique, les services de recherches ont pour but non seulement d'aider les usines de la Société, dont ils font partie, à résoudre les problèmes scientifiques auxquels elles se heurtent mais encore de fournir à ces mêmes usines :

- des produits nouveaux constituant un progrès par rapport à ceux étant déjà sur le marché ;
- des procédés applicables à l'échelle industrielle pour fabriquer ces nouveaux produits ;
- de nouveaux procédés permettant de fabriquer les produits déjà introduits sur le marché dans des conditions meilleures.

A l'origine, les activités de documentation ainsi que celles de la propriété industrielle étaient réunies au sein du secrétariat de la direction scientifique des recherches de l'usine de Saint-Pons.

En 1946, le secrétariat et le service de documentation brevets durent, à leur tour, se disjoindre à cause d'une spécialisation des personnels de l'une et l'autre de ces branches. Cette séparation est devenue effective avec la création, en 1960, du service de propriété industrielle (indépendant du service de documentation). Ce dernier s'occupe spécifiquement des brevets, qu'ils soient déposés en France ou à l'étranger, et de la défense des droits qui leur sont attachés. Quant au service de documentation, il rassemble des documents sur la chimie et la para-chimie (polymères, matières plastiques, matières premières en textile) et des brevets dans une proportion de 50 % de ses activités.

Pour bien comprendre l'activité du Service de documentation du Centre de Recherches des Carrières, il faut avant tout définir les brevets :

- Juridiquement le brevet est un titre dont la validité est soumise à l'appréciation des juges -Loi de 1884 modifiée par la Loi du 2 janvier 1968.
- Economiquement le service commercial d'une entreprise doit être assuré que ses produits sont protégés, qu'ils ne sont pas contrefaisants.

De la première définition il ressort que l'entreprise ne peut pas ignorer le droit de la propriété intellectuelle auquel se rattache la propriété industrielle, c'est-à-dire celle des brevets. En effet, elle doit s'approprier le résultat de ses travaux par des demandes de brevets, mais elle doit également organiser en son sein des mesures visant à préserver le secret de ses fabrications.

D'après la deuxième définition, le brevet détient une importance économique croissante sur le marché mais son usage est de plus en plus réglementé : chacun est libre, s'il y a lieu, de contester la validité d'un brevet.

. Si le breveté n'exploite pas 3 ans après la délivrance du brevet, toute personne qualifiée peut demander une licence obligatoire.

. Des dommages et intérêts sont versés par le contrefacteur si celui-ci a nuí, commercialement, au breveté.

- Techniquement le brevet se définit comme un contrat entre l'inventeur et la société. En contre partie du monopole concédé par la société, l'inventeur doit révéler clairement les modalités de son invention : le brevet doit être rédigé par un technicien pour permettre aux spécialistes de trouver les informations utiles à la reproduction de l'invention.

Le brevet se définit également comme une source d'information par la publication de résumés de brevet d'invention par l'Institut

National de la Propriété Industrielle, ce que peu d'entreprises utilisent alors que parfois elle est la seule à donner des renseignements sur l'activité des concurrents.

Dans le cas de publication de brevets relatifs à la technologie de la production, on assiste de plus en plus à la passation de contrats de "Know-how" dans lesquels le transfert des informations se fait sous forme confidentielle ; ce qui explique la tendance actuelle au déclin de la propension des entreprises à breveter. Pour éviter cette désaffection des entreprises soit pour des raisons de secret professionnel, soit pour des raisons financières, les grosses entreprises ont envisagé des projets de brevet européen et le projet P.C.T. (Patent Cooperation Treaty), qui prévoient qu'un brevet européen couvrirait le Marché Commun et remplacerait la procédure actuelle, pratiquée par les grandes entreprises, consistant à déposer un grand nombre de demandes de brevets dans leur pays d'origine et dans le pays où leurs marchés permettent une commercialisation importante, par une procédure de dépôt unique.

Il est certainement souhaitable d'une législation de brevets d'invention à l'échelon international soit mise en place.

## I - BUT DU SERVICE DE DOCUMENTATION -

L'activité du service est orientée exclusivement vers une documentation scientifique et technique destinée aux usines du groupe.

Les usagers de ce service sont donc, dans la grande majorité des cas, des ressortissants de Rhône-Poulenc (essentiellement techniciens et ingénieurs). Ce n'est qu'exceptionnellement que des éléments extérieurs au groupe (clients, universités) peuvent obtenir des prestations dudit service.

Le service a une organisation essentiellement articulée sur deux éléments :

- mise à la disposition des utilisateurs des documents
- fourniture et diffusion systématiques d'informations

Il est à noter, également, que le service procède à des recherches de documents rétrospectives, à la demande, qui aboutissent à la constitution de dossiers documentaires et/ou de notes de synthèses bibliographiques dans lesquelles les références de documents sont classés pour permettre un accès plus facile.

## II - FONCTIONNEMENT -

Recouvre toutes les questions d'acquisition, de traitement et de conservation permettant l'utilisation de l'information et ultérieurement sa diffusion.

Il est nécessaire de distinguer d'une part la documentation extérieure et d'autre part la documentation interne.

### A/ Documentation externe au service -

Il s'agit des documents acquis à l'extérieur du service. La documentation externe sera étudiée sous l'angle de l'acquisition et du traitement.

#### a) Acquisition des documents -

On distingue quatre sortes de documents :

- ouvrages
- périodiques
- brevets
- documents spéciaux

1) Ouvrages : Le service s'occupe de l'acquisition des ouvrages destinés aux bibliothèques du C.R.C. (bibliothèque centrale et bibliothèques de services) de l'usine silicones et de l'usine de Saint-Pons.

Le choix des ouvrages à acquérir est opéré soit par le service documentation pour les ouvrages dont l'intérêt est indiscutable, soit par les laboratoires.

Les acquisitions se font auprès de trois librairies principales :

- Librairie technique et documentaire (Paris)
- Librairie des sciences et techniques (Paris)
- Librairie Arthaud (Grenoble)

Le nombre des acquisitions annuelles du service est d'un



millier par an. La bibliothèque contient 6000 ouvrages parmi les 50.000 volumes de son fonds.

Pour permettre à l'utilisateur de retrouver un ouvrage la bibliothèque met à sa disposition :

- . un catalogue d'auteurs
- . un index matière basé sur un thésaurus
- . un classement des ouvrages par domaine sur les rayons, destiné à une recherche exploratoire.

Il y a un fichier 'numéro d'inventaire' pour les besoins du service.

2) Périodiques : Le service ne s'occupe aujourd'hui que des abonnements du C.R.C. et des bureaux d'étude. L'initiative du choix dans l'acquisition est donnée généralement aux services utilisateurs. Certains abonnements sont, pour un usage plus facile, souscrits en plusieurs exemplaires.

Chaque année la liste des périodiques est soumise aux utilisateurs afin d'être mise à jour. Après dépouillement aboutissant à un bulletin d'informations, les périodiques sont, quand ils présentent de l'intérêt pour un certain nombre d'utilisateurs, mis en consultation pour deux mois dans la salle de lecture. Une fois ce délai écoulé, ils sont envoyés en circulation systématique aux abonnés en ayant fait la demande.

La circulation suit un schéma dit "en étoile" à savoir qu'entre chaque destinataire, la revue revient au service documentation pour enregistrer l'envoi au destinataire suivant. Cela permet de connaître, à chaque instant, le lieu où se trouve un périodique.

Par la suite les collections de périodiques importants sont reliées et prises en charge définitivement par la bibliothèque.

3) Secteur brevets - La collection des brevets se monte à environ 2.500.000 textes de brevets auxquels s'ajoutent un certain nombre de résumés. Jusqu'en 1966, les brevets étaient acquis unitairement après sélection et commande dans les revues éditées par les Offices de brevets. Les outils d'accès à ces brevets étaient constitués par deux fichiers manuels établis parallèlement :

- . l'un par numéros de brevet
- . l'autre par Société et dates de priorité (chronologiquement)

Mais l'augmentation des besoins et l'encombrement ont nécessité l'orientation vers d'autres systèmes. Aujourd'hui, les 3/4 de ces textes sont sous formes de micro-films, de micro-fiches et les systèmes du DENWENT avec le "Central Patent Index" ont permis d'éliminer ces difficultés.

Aujourd'hui les moyens d'accès à cette collection sont :

- . des fichiers par numéro (fichier manuel pour les anciens brevets, puis système Sésame en ordinateur). Ces fichiers permettent le repérage des textes de brevets dans les collections soit sur papier, soit sur micro-films.
- . 4 fichiers issus du système Barcelle (continues par la Patent Daten Bank de l'I.D.C.) donnant la possibilité de retrouver l'existence d'un brevet dans un pays donné.

Ces fichiers sont utilisés pour :

- . la recherche de textes en une langue accessible à partir de n'importe quelle référence de brevet.
- . la recherche de brevets correspondants connus à partir d'une référence de brevet (ex. savoir si tel brevet dont on connaît le texte français a été déposé aussi aux U.S.A. et pouvoir en trouver immédiatement le texte complet).

4) Documents spéciaux : Il s'agit de rechercher à la demande des utilisateurs : à savoir photocopies d'articles, thèses

- 1957 - Mise en place d'un fichier à coïncidence optique (type cordonnier, selecto)
- 1959 - Installation du Filmorex (sélection mécanique de cartes microphotographiques par lecture automatique de codes au moyens de cellules photoélectriques)
- 1962
- 1963 - Premiers essais sur cartes mécanographiques en vue d'une mise en ordinateur des caractéristiques matérielles de brevets (amorces du système SARCELLE)
- Entrée de Rhône Poulenc dans l'association internationale : Patent Dokumentations Group , dont le but était la confection en commun de résumés de brevets. (Chaque partenaire fournissant une partie des résumés et recevant en échange la totalité des résumés confectionnés par tous les autres).

- 1 -
- 1964 - Démarrage opérationnel du système SARCELLE.
- 1965 - Démarrage de notre premier fichier documentaire confectionné en ordinateur, mais encore exploité manuellement : c'était la BIBLIOGRAPHIE SYSTEMATIQUE se présentant sous forme d'un index type KWOC.
- 1967 - Etude en vue de l'utilisation du système SAGESSE développé par IBM et devenu par la suite l'IRMS (dans une deuxième version).
- 1968 - Implantation de l'ordinateur IBM 360/30 au STI Sud et prise en compte progressive de nos fichiers déjà en exploitation.
- 1969 - Acquisition du système PRESTON le premier des fichiers magnétiques achetés à l'extérieur
- Prise en compte sur le plan gestion du fichier Génie Chimique établi en système SAGESSE par ERPI
  - Démarrage du fichier documentation interne en système SAGESSE
  - Acquisition du fichier PLASDOC sur bande magnétique et mise au point du programme d'interrogation fourni par DERWENT et que personne n'a encore pu faire tourner
  - Participation active à la création de l'AFDAC.
- 1970 - Mise en ordinateur du fichier Ring Doc pour le compte de DSPh.
- Accord avec certains de nos partenaires du Pat. Dok. Group. pour la confection en commun du système SARCELLE
  - Mise en place du système SESAME de localisation des textes de brevets
  - Etude et mise en place du fichier des contrats du groupe R.P. en collaboration avec ACCORDS SA
  - Mise en ordinateur du premier catalogue par sujets des ouvrages de la bibliothèque
  - Mise en place du codage DIAPASON polymères en système SAGESSE
  - Premiers essais de mise en oeuvre d'une coopération entre services de documentation du groupe R.P. (SUCRP, RP Textile, PSG, PROGIL, PEPRO) avec des résultats très limités
- 1971 - Acquisition des nouveaux fichiers magnétiques du Central Patent Index de DERWENT
- 1972 - Mise en place au STI Sud du système TITUS de l'ITF, pour le compte de RP Textile
- Acquisition de certaines sections du système PASCAL du CNRS et début de la mise en place en système SAGESSE
  - Etude et mise en place du système TEXTPAC (chef de projet M.A. PHILIPPE)
  - Démarrage du système DIAPASON chimie organique en système TEXTPAC.
  - Cession de notre système SARCELLE à l'IDC en échange de la fourniture gratuite pendant 5 ans des bandes magnétiques et des microfiches confectionnées désormais par l'IDC
  - Mise en place des systèmes PESTDOC et VETDOC de DERWENT sur l'ordinateur du STI Sud, pour le compte de DSPh
  - Propositions à nos partenaires à l'AFDAC de constitution en commun d'un fonds documentaire brevets par surcodage des résumés fournis par DERWENT - Echec.

- 1973 - Refonte du système de catalogage automatisé des ouvrages de la bibliothèque
- Constitution du Comité de Documentation SURCP - Rhône-Progil et étude de la coopération
  - Reprise fondamentale du système TITUS (suite à la sortie du nouveau système TITUS version 2 de l'ITF).
- 1974 - Proposition de cession du système DIAPASON aux souscripteurs de DERWENT (Echec)
- Acquisition et mise en route du fichier FOOD ABTRACTS (en système TEXTPAC)
  - Etude (M. PHILIPPE) en vue de la mise en place éventuelle en système TEXTPAC des fichiers CASIA et CAC des Chemical Abstracts
  - Cession du système TEXTPAC à Rhône-Progil pour mise en place sur l'ordinateur de Courbevoie
  - Elaboration en association avec RPR du projet BIST et premiers tests.
- 1er trimestre 1975 - Démarrage opérationnel du BIST, première concrétisation de la Coopération entre Services documentation de R. P. I.
- location en temps partagé avec le CRD d'un terminal d'interrogation connecté aux réseaux américains S. D. C. et LOCKHEED.
  - mise en place de la Diffusion sélective d'informations à partir du fichier PASCAL du CNRS, et du fichier FOOD ABSTRACTS (économie des entrées d'articles dans le domaine des polymères et des industries alimentaires).

A l'heure actuelle le champ des documents qui doivent être traités en totalité dans le service de documentation s'est très nettement rétréci.

On peut estimer qu'il serait pratiquement POSSIBLE EN 1975, DE SUPPRIMER TOUTE INDEXATION DE TYPE TEXTUEL par acquisition de fonds extérieurs bien choisis.

Le problème essentiel restant à régler <sup>pour</sup> l'heure est celui de la prise en compte des structures chimiques, plus particulièrement dans l'optique chimie fine. Aucun système commercialisé ne répond encore de façon valable à ce problème, surtout en ce qui concerne les brevets.

tirées à part, rapports gouvernementaux, ainsi que les traductions (anglais en version exclusivement).

b) Collecte et traitement des informations -

Le service de documentation, pour offrir les réponses les plus appropriées aux besoins exprimés par ses utilisateurs, s'est vu contraint de confectionner lui-même des outils de recherche documentaire, faute d'outils spécifiquement adaptés en la matière et ce malgré l'existence du Chemical Abstract qui ne peut, malgré tout, répondre à tous les besoins. En 1923 est créé le premier fichier documentaire établi à partir de résumés soit manuscrits, soit découpés dans des revues (Zentralblatt, chimie et industrie, etc...) utilisant un système simplifié de la C.D.U. Dès 1960, le service s'oriente vers la mécanisation et enfin vers l'automatisation s'appuyant sur des fichiers tout faits, commercialisés par des organismes extérieurs. Cette perspective était envisagée dans un but de rentabilité : en effet faire appel à un tel fichier revient moins cher que d'utiliser un fichier établi par les ressources de l'entreprise.

A l'heure actuelle, il serait pratiquement impossible de supprimer toute indexation de type textuel grâce à l'acquisition de fonds extérieurs bien appropriés.

Pour la documentation externe, le service documentation utilise à la fois l'ordinateur du S.T.I.G.S.F. (Service de traitement de l'information de Saint-Fons) et celui du S.T.I. Coujon, ce dernier pour l'exploitation des fichiers mis en système TEXTPAC. Le nombre de programmes en opération pour les problèmes de documentation avoisine aujourd'hui les 300. Il est nécessaire pour assurer leur maintenance d'effectuer des modifications lorsque, par exemple, un nouveau fonds apparaît pour compléter ceux existants déjà. L'automatisation demande donc un travail non négligeable.

B/ Documentation interne -

Il s'agit essentiellement :

- du traitement des informations contenues dans la documentation interne à savoir notes et rapports techniques
- du stockage et de l'archivage des documents eux-mêmes.

Auparavant, le service de documentation avait élaboré un système indépendant des classements en vigueur et ayant la qualité essentielle de permettre de trouver un renseignement quelle que soit la façon dont la question a été posée et même si les renseignements demandés se trouvent dans des documents dont le sujet principal ne correspond pas directement à la question posée.

Parallèlement était constituée une collection des documents sur micro-films afin de produire rapidement le texte intégral de tout document. Toutes ces opérations visant à la confection de documents sous forme de micro-photos sont assurées par un atelier spécial qui procède :

- . au micro-filmage des documents
- . à la duplication de micro-films en vue des stockages de sécurité
- . à la mise sous jaquette (micro-fiches)
- . à la duplication des micro-fiches pour approvisionnement d'autres services
- . à la gestion des travaux confiés à l'extérieur.

Dans le cadre d'une coopération internationale, il fournit les micro-fiches des index cards du Ringdoc à 11 sociétés.

La collecte et l'enregistrement des informations, c'est-à-dire de la documentation interne, a commencé en 1957 sur la base du principe suivant :

chaque directeur de groupe devait faire parvenir au service documentation 1 exemplaire de tout document technique interne "qu'il estimait devoir être mis en mémoire dans le système", auquel étaient joints 1 résumé et 1 bordereau d'indexation.

Jusqu'en 1972, c'est le système SAGESSE qui a pris en compte les informations, date à partir de laquelle le système DIAPASON-TEXTAPAC à pris le relais.

2.200 documents par an sont reçus ainsi par le service dont environ 1.500 sont codés selon Diapason.

Toujours dans le cadre de la documentation interne, tous les accords et contrats des établissements du groupe sont systématiquement enregistrés en ordinateur selon le système Sagesse. Tous les textes de ces contrats ont été micro-fichés et ce en 2 jeux :

- . un jeu destiné au service Accord S.A.
- . un jeu destiné à chaque division du groupe qui ne possède que ses propres contrats.

Enfin, le service a établi un catalogue de recherches bibliographiques en 1974 et celui-ci, mis sur ordinateur, permet de retrouver toute bibliographie effectuée sur un sujet donné dans l'un quelconque des services de documentation.

Au terme de l'étude du traitement effectué par le service documentation sur les documents et informations reçus, nous sommes amenés à distinguer 3 fonds :

- fonds documentaires d'origine extérieure et utilisés tels quels, subissant, au plus, des traitements informatiques de conversion de formats ;
- fonds documentaires d'origine extérieure subissant des traitements d'adaptation (surcodage partiel, surindexation partielle, mixage avec codes fournis par l'extérieur) ;
- fonds documentaires entièrement constitués par le service.

Une fois l'acquisition et le traitement des documents effectués, il est nécessaire de procéder à la diffusion de l'information aux divers utilisateurs.



### III - DIFFUSION -

Les utilisateurs ont à leur disposition plusieurs organes :

- B.I.S.T.
- I.G.B.
- DIAPASON
- Profils Chemical Abstracts
- Profils Titus
- Service S.V.F. renseignements

#### A/ B.I.S.T. -

C'est le Bulletin d'Information Scientifique et Technique. C'est un bulletin bimensuel établi par la coopération entre les divers services de documentation du groupe, il est composé de 7 sections.

Ce bulletin dépouille 400 revues et publie des résumés classés en français de 15.000 articles. Il est établi sur ordinateur et les informations enregistrées dans le fonds documentaire TEXTPAC ; un index lui est adjoint qui permet des recherches documentaires manuelles sur une période limitée.

#### B/ I.G.B. -

Information Générale Brevets. C'est un bulletin quotidien qui réunit les résumés des brevets sélectionnés à partir du Central Patent Index. Ces résumés sont en anglais et sont dactylographiés sur une machine à ruban perforé. Ce bulletin est édité à 225 exemplaires.

#### C/ DIAPASON - (Diffusion sélective sur profils)

Fourniture hebdomadaire des informations concernant le domaine personnel des recherches des destinataires qui sont au nombre de 600. Diapason, qui fonctionne selon le système TEXTPAC, a pour domaine la chimie organique de synthèse, la chimie des polymères, les industries

alimentaires, le génie chimique, le génie biomédical, l'environnement.

Le fonds documentaire que l'on peut interroger par Diapason est constitué à partir :

- . des indexages et codages produits par le DERWENT pour les brevets
- . des indexages et codages rajoutés par le service
- . des bandes PASCAL fournies par le C.N.R.S. pour les articles sur les polymères, le génie biomédical et l'environnement qui se trouvent encore en système I.R.N.S.
- . des bandes FOOD ABSTRACTS fournies par l'I.P.I.S. (International Food Information Service).

Une somme de 250.000 documents sont ainsi utilisés comme sources d'information du système Diapason.

#### D/ PROFILS CHEMICAL ABSTRACTS -

Le service est abonné à une quarantaine de profils de l'A.F.D.A.C. qui produisent tous les 15 jours des informations tirées des bandes du Chemical Abstracts.

#### E/ PROFILS TITRE -

Ce système est utilisé pour les informations du domaine des textiles. il existe 43 profils dont l'exploitation est mensuelle.

#### F/ S.V.P. DOCUMENTS BREVETS -

C'est un service qui a été créé en 1970 pour permettre aux utilisateurs de trouver :

- tous les documents utiles relatifs à la documentation brevets de fournir des documents c'est-à-dire :
- fourniture de texte de brevet
- fourniture de traduction de textes de brevet
- fourniture sur papier de tout document sous microfilm

- activité de service de renseignement c'est-à-dire recherche de brevets correspondants - surveillance de parution de brevets - recherche d'états de vie des brevets.

## 1) Acquisition -

### - Acquisition de textes de brevets

Le service reçoit la presque totalité de ces textes sur micro-films. Il est abonné à

- . l'ensemble des "Complete Specifications" fournis par le Derwent (Central Patent Index)
- . la totalité des textes publiés par l'U.S. Patent Office
- . la totalité des demandes françaises publiées par l'Institut National de la Propriété Industrielle

### - Acquisition de revues de propriété industrielle françaises

- . Annales de la Propriété Industrielle Artistique et Littéraire
- . Bulletin Documentaire de l'Institut National de la Propriété Industrielle
- . Bulletin Officiel de la Propriété Industrielle
- . Bulletin Officiel de la Propriété Industrielle "Listes"
- . Dossiers Brevets du Centre du Droit de l'Entreprise

### - Systèmes Documentaires Brevets

- . C.P.I. et M.P.I. de Derwent fournissent résumés, textes, index, bandes magnétiques ...
- . Uniterm Index (Brevets américains des classes Chimie de l'U.S. Patent)
- . Chemical Abstracts sur microfilm

## 2) Fourniture de documents - Fourniture de textes -

Le service de documentation ne fournit plus les textes originaux de brevets mais seulement des photocopies. Cette mesure est prise dans un

but de conservation des documents ; certains textes, en particulier les demandes allemandes pendant la 2e guerre mondiale, n'existent pas à l'office de brevets allemands et seraient donc irremplaçables en cas de perte ou destruction. Le service s'est donc, à partir de là, orienté vers la micro forme ; plus de 3.000.000 de textes sont en micro-photos. L'avantage est le stockage dans un espace restreint et l'accessibilité immédiate.

#### - fourniture de traductions

Le service de documentation n'a pas les moyens en temps et en personnel d'effectuer lui-même des traductions écrites de textes : deux moyens :

- . recherche de correspondants publiés dans une langue accessible à l'utilisateur
- . commande de traductions à l'extérieur - traductions classiques et accord avec Derwent pour la fourniture de "Digest" de brevets japonais.

#### 3 - Renseignement -

##### - Recherches de brevets correspondants

Celles-ci s'effectuent principalement dans 3 buts :

- . rechercher un texte en langue accessible à l'utilisateur dans le but de répondre immédiatement à la demande en évitant des délais parfois longs et des frais élevés et inutiles de traduction.
- . rechercher dans un pays donné s'il existe un brevet couvrant une invention connue dans un autre pays.

Ce 2e type de recherche ne diffère pas du premier dans son principe, mais il présente des prolongements beaucoup plus importants en liaison avec les problèmes de propriété industrielle. Là, il n'est plus question seulement d'économie à réaliser.

Il s'agit pour le demandeur, généralement agent des services brevets, de déterminer "une liberté de travail" dans le pays considéré.

La réponse doit donc être d'une fiabilité quasi absolue, et engage fortement la responsabilité du SVP DOC BREVETS.

. rechercher tous les correspondants possibles d'un brevet : c'est la généralisation des recherches du type ci-dessus à l'ensemble des pays. Elle est heureusement limitée dans la majorité des cas, aux pays industriels importants pour le marché.

Les systèmes dont dispose de SVP DOC pour mener à bien ses recherches de correspondants (couvrent maintenant assez systématiquement une vingtaine de pays). Jusque vers 1971-72 (dates de publications) on ne pouvait guère aller au-delà d'une douzaine de pays. Très longtemps d'ailleurs on s'était contenté de 5 pays : France, Allemagne, Angleterre, USA, Belgique et accessoirement mais non systématiquement : Suisse, Hollande, Italie, Pays de l'Est, Japon.

#### - Surveillance automatique de parution

Elle s'exerce aussi bien en vue de la fourniture de textes que dans le cadre de la Recherche proprement dite de certains correspondants :

- si un brevet demandé est trop récent pour avoir déjà été publié dans certains pays, la demande formulée par le client est mise en surveillance, et le texte lui sera transmis dès publication, sans qu'il ait à renouveler sa demande.

- dans le cas des DAS allemandes ou des OM hollandaises (demandes examinées dans ces 2 pays), ou des demandes françaises, le C.R.C. DOC a un système particulier de surveillance en ordinateur :

les DAS, OM et FR sont mises en ordinateur sur le système TEXTPAC, à partir des revues officielles des Offices de brevets. Les questions des clients sont enregistrées sous forme de profils et à chaque mise à jour, toute nouvelle demande publiée répondant à une question est automatiquement signalée au demandeur.

Ce système, successeur de l'ancien système SARGELLE est maintenu essentiellement pour pallier les carences des systèmes extérieurs dans lesquels les demandes examinées sont généralement signalées trop tard pour

permettre le lancement des procédures d'opposition.

- Etat de vie

Il s'agit de vérifier si un brevet donné est encore en vigueur bien que sa limite normale de durée de vie ne soit pas encore atteinte.

Jusque vers 1964 le service recevait assez régulièrement des listes récapitulatives des brevets en vigueur pour certains pays importants. Ce n'est plus le cas actuellement, et il faut traiter ces questions au coup par coup en interrogeant soit les offices de la Propriété Industrielle soit les agents de brevets.

Pour remplir les missions que nous venons d'évoquer le SVP DOC dispose d'outils :

- fichiers accessibles par terminal léger branché sur le réseau téléphonique (console)

- . fichier CLAIM'S de l'IFI PLENUM sur système LOCKHEED
- . fichier CAPC (Chemical Abstracts Patent Concordance) sur système LOCKHEED
- . fichier WPI (World Patent Index) de DERWENT.

Ces fichiers ne peuvent répondre à tous les besoins soit parce qu'ils ne remontent pas assez loin dans le temps, soit parce qu'ils sont incimpléts.

Le fichier CLAIM'S basé sur les brevets américains ne donne les brevets correspondants que de façon aléatoire bien que remontant pour les USP à 1950.

Le CAPC ne remonte qu'à 1972 et, de plus, les CA ne signalent pas encore tous les brevets des domaines chimiques.

Le WPI remonte jusque vers 1966 seulement pour certains domaines (pharmaceutiques, agricoles, plastiques). Pour d'autres il ne remonte qu'à 1970. De plus il manque encore fâcheusement de fiabilité dans certains cas.

- fichiers listés constitués en ordinateur par le CRC DOC lui-même ou achetés à l'extérieur

- . fichier SESAME (CRC DOC)
- . Index du DERWENT
- . Fichier IDC
- . fichier SARCELLE (CRC DOC)

- des anciens fichiers ou classements manuels pour les années antérieures à 1966

- . fichier PDG
- . fichier SUCRP
- . classement par dossiers
- . collection micro-fiches de l'ex D.B. (Direction Brevets SUCRP)

- enfin de différents index imprimés

- . index du G.A.
- . index du Zentralblatt
- . tables des différentes revues de propriété industrielle

Les deux organigrammes ci-joints donnent l'ordre logique des démarches effectuées dans le cas soit de fourniture de textes (organigramme n° 1) soit de recherches de correspondant (organigramme n° 2).

nous donnons ci-dessous la description des différents systèmes.

- SESAME -

- élaboré par le CRC DOC
- traité en ordinateur. Listé en OM sur micro-fiches
- utilisation : localisation de l'adresse des classements à laquelle on retrouvera un texte du brevet (soit sur papier, soit sur micro-photo).
- contenait à décembre 1976, 2.800.000 références. Mise à jour réduite depuis janvier 77 à l'entrée des brevets commandés spécialement au coup par coup, tous les autres étant maintenant répertoriés avec une adresse

DERIVEMENT dans le fichier IDC.

- liste par pays, et dans l'ordre numérique de tous les brevets dont le service possède, sous quelque forme que ce soit, un texte complet ou un résumé.

- comporte 2 séries numériques :

- . le cumul général donnant la liste des brevets répertoriés jusqu'à la date du dernier traitement de cumulation.
- . le complément donnant la liste dans l'ordre numérique des brevets enregistrés depuis la dernière cumulation générale. Ce complément est lui-même un "cumul partiel". En effet, à chaque mise à jour les nouveaux brevets enregistrés sont fusionnés avec ceux déjà contenus dans le complément du (ou des) mois précédent (s) pour donner une liste unique. Cette pratique générale pour tous les fichiers RP facilite grandement la consultation des fichiers, car l'utilisateur n'a jamais plus de 2 listes à consulter pour une recherche. Le principe a été adopté par l'IDC et commence peu à peu à se généraliser.

- IDC - PATENT DATEN BANK -

- fourni par l'international Dokumentationsgesellschaft für Chemie (IDC)
- descendant du Sarcelle du CRC DOC, dont l'IDC a pris la succession comme maître d'œuvre à la suite d'un accord négocié en 1972.
- élaboré en ordinateur. Listé en COM sur micro-fiches.
- contient à l'heure actuelle plus de 3 millions de références, dont environ 1.200.000 proviennent du fichier cédé par Rhône-Poulenc.
- comporte 3 fichiers distincts contenant exactement les mêmes références mais listés dans des ordres différents :
  - . le fichier par Sociétés

Dans l'ordre des codes à 4 caractères attribués aux sociétés et, sous chaque code, dans l'ordre des dates de



priorité.

Il convient de remarquer qu'un même code peut désigner plusieurs détenteurs différents. C'est un inconvénient dû aux modifications apportées par l'IDC au système SARCELLE et que l'on ne rencontrait pas dans le fichier Rhône-Poulenc.

• le fichier par n° de demandes prioritaires

Sous chaque n° de demande se trouve la liste complète des brevets correspondants enregistrés dans le fichier.

C'est un outil extrêmement rapide pour la recherche des correspondants.

• le fichier par n° de brevets

Permet de retrouver pour un brevet dont on ne connaît que le n°, tous les éléments de référence qui permettront la recherche des correspondants.

Comporte aussi de plus en plus systématiquement la référence au Chemical Abstracts, et le n° d'accès au système DERWENT, ce qui nous a permis de soulager notre système SESAME de toutes les entrées DERWENT.

- SARCELLE -

- élaboré par le CRC DOC. Débuté en 1964
- cédé à l'IDC en 1972
- traité en ordinateur. Listé en COM sur micro-fiches
- remonte dans certains domaines à 1958
- contient environ 1.500.000 références
- depuis 1972 continué uniquement pour la DAS allemande, les demandes hollandaises, et les demandes françaises, pour lesquelles le délai de signalement par l'IDC est prohibitif et ne permet pas le lancement d'oppositions en Allemagne et Hollande.
- utilisé jusqu'en juin 1976 surtout pour la surveillance automatique. Complètement stoppé depuis cette date et remplacé par un système de surveillance automatique par profils en système TEXTPAC.

Il restera encore longtemps utilisable, malgré son arrêt, pour les brevets publiés antérieurement à 1976.

- fichier dans 4 ordres :
  - . par n° de brevets
  - . par sociétés (ou détenteurs)
  - . par n° de demandes prioritaires
  - . par dates de priorité et sociétés (fichier n'existant pas à l'IDC et qui pourtant se révèle très utile quand on ne connaît pas le n° de demande).

- FICHER PDG -

- manuel, traditionnel sur papier
  - élaboré par coopération entre les membres du Patent Dokumentations Group (Association internationale regroupant une vingtaine de sociétés chimiques parmi les plus importantes, et dont le CRC DOC est encore le seul membre français).
  - couvre les brevets du domaine de la chimie sur environ 10 ans (a débuté en 1956 et s'est arrêté en 1967).
  - de l'ordre de 200.000 brevets répertoriés sous forme de résumés très bien rédigés en fonction de règles strictes.
  - une dizaine de pays pris en compte
  - un classement manuel dans 2 ordres :
    - . par n° de brevets
    - . par sociétés + dates de priorités
- Ce fichier rend encore service assez souvent.

- ANCIENS FICHIERS ET CLASSEMENTS EX SUCRP -

- les fichiers manuels couvrant les années antérieures à 1960 et remontant jusqu'au début du siècle (environ 400.000 brevets répertoriés).
- 2 ordres :
  - . par n° de brevets
  - . par sociétés + priorités sur une courte période (1956 à

1960), continué par le fichier PDC.

- le classement par dossiers sujets

Classement des textes de brevets eux-mêmes en fonction d'un plan de classement qui avait été élaboré empiriquement au fur et à mesure du développement des besoins.

Beaucoup de lacunes et peu de souplesse sont les caractéristiques essentielles de ce système qui a été stoppé en 1966.

Pour la littérature brevets anciens il reste malgré tout la source pratiquement la meilleure.

- le classement par dossiers Sociétés de l'ex DB

La direction Brevets de SUCRP avait constitué au fil des ans une collection de tous les textes de brevets acquis dans la SUCRP, classés par Sociétés.

Le microfilage en avait été entrepris en 1972, avec entrée des adresses des microfiches dans le fichier SESAME.

A sa disparition la D.B a légué ses collections au CRC DCC qui en termine le microfilmage.

Cette collection remonte jusque vers les années 1920 et représente aussi une source documentaire non négligeable.

- REVUES DE BREVETS -

Nous avons donné la liste des abonnements actuels aux revues de brevets.

Les revues officielles publiées par les offices de brevets donnent la liste exhaustive des brevets publiés dans le pays considéré. Malheureusement les brevets sont répertoriés dans l'ordre de leur publication, et celui-ci ne coïncide pas toujours avec l'ordre numérique. De plus on ne dispose le plus souvent que de tables de matières assez sommaires, et du titre officiel du brevet du genre : "Procédé de préparation de composés organiques", ou d'abrégiés descriptifs dont le moins que l'on puisse dire est qu'ils sont peut-être "abrégiés" mais sûrement pas "descriptifs".

Les recherches dans ces tables et ces revues sont donc particu-

lièrement laborieuses et coûteuses en temps. Elles ne sont à effectuer qu'en dernier recours, lorsque tous les autres moyens ont échoué, et que pourtant il y a une grande probabilité pour qu'un brevet existe dans le pays considéré.

Certaines collections remontant assez loin dans le temps peuvent entrer dans cette catégorie, telles que le "FRIEDLANDER" qui donne les demandes allemandes de certains domaines depuis avant 1900 jusque vers la 2e guerre mondiale.

- TABLES DU CHEMICAL ABSTRACTS et du ZENTRALBLATT -

Nous ne parlons ici que des listes de brevets et des tables de concordances.

Elles sont utilisées aussi comme moyen de secours, surtout pour des brevets dont la publication est antérieure à la mise en service des fichiers systématiques (manuels ou mécanisés).

Elles permettent de retrouver des résumés de brevets dont on ne possède aucun texte, ou de déterminer le sujet de brevets recherchés sur lesquels on possède trop peu d'informations matérielles pour mener à bien une recherche fiable.

- L'UNITERM INDEX -

- C'est à la fois un système documentaire et un système de recherche de références
  - Il couvre les brevets américains publiés depuis 1950 dans les classes "chimie" de l'US Patent Office
  - Publié par l'I.F.I. PLENUM
  - des index par mots-clés présentés d'une façon particulière permettent une interrogation par combinaison de notions employant une logique booleenne frustrante mais assez efficace
- Les entrées des index sont réparties en un certain nombre de sections :
- . General terms : descripteurs des propriétés, emplois, procédés

réactions, grandes classes de composés, polymères, etc...

- . Compound terms : liste des composés spécifiques de structure définie. Nomenclature le plus souvent identique à celle des C.A.
- . Fragment terms : utilisés pour l'indexation de composés ou classes de composés, et de structures de Markush. Termes décrivant les groupes fonctionnels, les cycles, les métaux, métalloïdes ... (adaptation du code fragmentaire de DU FONT)
- . Class codes : il s'agit des classes attribuées par l'US Patent Office
  - . Assignees : Détenteurs
  - . Patentees : Inventeurs
  - . Patent numbers : n° brevet

La partie "résumés" est tout simplement la copie des Official Gazettes dans lesquelles un n° d'enregistrement particulier au système est attribué à chaque brevet.

Une partie du système a été entrée sur le réseau conversationnel de LOCKHEED (fichier CLAIM'S) et peut être interrogé sur console. Le CRC DOC en tant qu'abonné à l'UNITERM INDEX bénéficie d'une ristourne de 40 % sur le temps d'utilisation du fichier CLAIM'S.

#### - SYSTEME DERWENT -

Lancé depuis un peu plus de 10 ans pour certains domaines le système DERWENT a pris depuis 1970 une place prépondérante sur le plan mondial, et tend à devenir LA source universelle d'informations sur les brevets.

DERWENT est une firme privée anglaise extrêmement dynamique et dont son président M. HYAMS qui l'a fondée avait très bien compris le problème des brevets et a su bâtir un système valable tant sur le plan documentaire que sur le plan recherches matérielles de brevets.

Le Central Patents Index (CPI) mis en service en 1970 avait

généralisé les anciens systèmes (Plasdoc, Farmdoc, Agdoc) à l'ensemble de la chimie et des techniques connexes.

Depuis 1975 a été mis en service le World Patent Index (WPI) dont l'ambition est de couvrir l'ensemble des domaines de la technique industrielle.

Le C.R.C. DOC utilise toutes les possibilités du système qui constitue le coeur de sa documentation brevets contemporaine.

Le SVP DOC BREVETS pour sa part utilise :

- les index sur papier ou sur microfiches
- l'interrogation on-line sur console. En effet les fichiers DERWENT sont intégrés depuis quelques mois dans le système S.D.C. (Système Development Corp. dont les ordinateurs sont implantés à Santa-Monica - Californie).

Le système présente encore des défauts. Ces fichiers et index ne sont pas totalement fiables du fait d'erreurs et omissions encore nombreuses. C'est pourquoi on ne peut le prendre actuellement comme source unique d'information sur les brevets. Mais il est permis d'espérer que sa précision s'améliorera au fil des ans, ce qui simplifiera grandement le travail en documentation brevets.

#### - INPADOC -

Bien que très peu utilisé par le SVP DOC BREVETS ce système mérite d'être cité comme une des sources d'informations.

Créé sur la base d'un accord signé en 1972 entre l'OMPI (Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle) et la République d'Autriche, l'INPADOC "a pour objectif de rassembler toute la documentation brevets sur le plan mondial et de la présenter de manière complète aux offices de brevets et à l'industrie".

Il fournit plusieurs types de services :

- recherches de correspondants
- information au jour le jour sur les brevets publiés par les offices des différents pays adhérents (actuellement 24)
- fourniture d'index sur microfiches

- recherches au coup par coup

Le SVP DOC ne l'interroge pour le moment qu'au coup par coup en de rares occasions car l'ensemble des services est très cher.

Cependant le développement de cet organisme est à suivre de près ; Divers projets de mise sur réseau on-line du système sont à l'étude ; l'une des hypothèses envisagées réside dans une coopération soit avec DERWENT soit avec l'I.D.C.

Toute entreprise industrielle, si elle veut survivre et être concurrentielle, doit savoir quels progrès se dessinent, être documentée sur les concurrents et sur les marchés, connaître les normes, déceler les brevets intéressants. La sanction des défaillances d'information est nécessairement une perte financière par retard de fabrication et même mise hors compétition.

La caractéristique essentielle de notre époque est de produire et de traiter des informations en masse. Le propre de l'information étant de ne pas se dégrader, elle est toujours disponible et consommable pourvu qu'elle soit conditionnée pour être stockée puis diffusée. On voit alors apparaître l'idée selon laquelle une bonne exploitation de l'information n'est plus seulement le levier du progrès mais le fondement de la vie ou survie des entreprises. C'est le service de documentation qui assume cette gestion de l'information dans une entreprise organisée selon 3 volets :

- primo la collecte, fourniture et diffusion
- secundo la conservation
- tertio la recherche d'innovations en matière industrielle.

Le but de cette activité est avant tout de rendre l'information accessible immédiatement à l'utilisateur dans un objectif de rentabilité et d'efficacité.

En effet, le chercheur est impatient : lorsqu'il a besoin d'une information il la lui faut immédiatement ou le plus rapidement possible. Il n'aime pas attendre et si l'attente est trop longue, il s'arrangera souvent pour se passer de l'information qu'il souhaitait même si on travail doit en pâtir.

Pour accéder à ce but, le Centre de Recherches de Carrières s'est donc vu dans l'obligation de se doter des instruments les plus appropriés qui résident essentiellement dans la documentation automatisée.



## B I B L I O G R A P H I E

PEUSCEJ (J) . - La situation de la propriété industrielle en France

In : Chimie et Industrie, (1972), 105, n° 12, 835-842.

VIARD (J) . - Economie de la propriété industrielle : des brevets pour quoi faire ?

In : Recherche technique, (1971), n° 1, 61-66.

DUCAS (M) . - L'Entreprise et le conseil en brevets d'invention

In : Recherche Technique, (1973), n° 1, 56-60.

La première convention de brevet européen

In : Recherche Technique, (1973), n° 6, 8-15

GODDAREL (Elisabeth) . - Rapport de stage 1975

In : Documentation Rhône-Poulenc

